

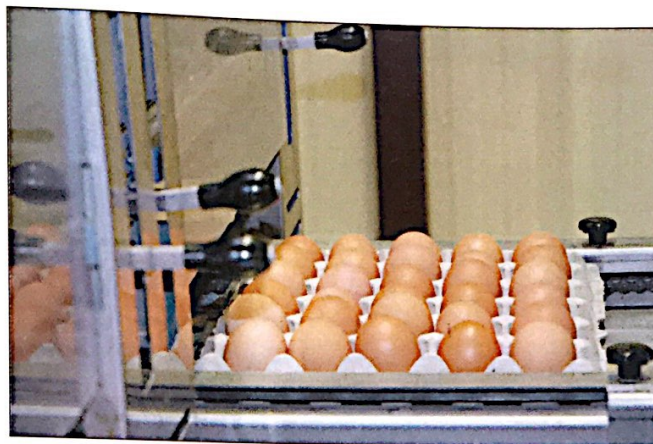
Œufs de consommation. Les distributeurs doivent assumer leurs responsabilités !

Les professionnels de la filière œufs ont dénoncé l'attitude irresponsable de la quasi-totalité des enseignes de distribution. En effet, depuis le mois d'octobre et le dévoilement par le CNPO du « Contrat Sociétal d'Avenir » qui fixe notamment l'objectif d'atteindre 50 % de poules pondeuses en élevages alternatifs d'ici 2022, les distributeurs ont annoncé le retrait définitif des œufs de poules élevées en cages aménagées. Et ce « sans tenir compte ni des contraintes de temps, ni des problématiques techniques et encore moins de l'impact économique de ce chantier de très grande envergure pour les éleveurs », déplore le CNPO.

Aujourd'hui, seuls 32 % de la production française sont réalisés en systèmes alternatifs. L'objectif de passer à 50 % est ambitieux et coûteux. Comme le rappelle le Comité : « il représente des investissements de près de 500 millions d'Euros. Cette nouvelle étape arrive seulement 4 ans après la mise aux normes européennes qui a déjà coûté 1 milliard d'euros à la filière. »

Et d'ajouter que les calendriers et les conditions financières demandées par les enseignes de distribution sont intenable pour les éleveurs et l'ensemble des maillons de la filière. Ils les appellent ainsi à assumer leur part de responsabilité dans cette évolution de la filière et à travailler en concertation avec les professionnels du secteur.

« Dans le cas contraire, la multiplication des ruptures d'approvi-



sionnement est déjà à prévoir dans les rayons, ainsi qu'une explosion des importations et la faillite toute entière de la filière française. »

Dans ce contexte et afin d'éviter ce scénario catastrophique pour la filière et l'ensemble de ses clients, le CNPO demande aux distributeurs :

- de s'engager à travailler collectivement et de façon constructive autour du « Contrat Sociétal d'Avenir », véritable plate-forme de travail déjà saluée et soutenue par le ministre de l'agriculture,

- de s'engager concrètement à contribuer au financement des arrêts de production en cages aménagées pour développer les élevages alternatifs à hauteur de 100 M€ sur les 500 millions nécessaires sur cinq ans,

- de s'engager notamment par une contractualisation moyen et long termes avec leurs fournisseurs d'œufs, afin d'apporter aux

- la possibilité d'approvisionner les installations grâce aux cultures intermédiaires à vocation énergétique actée par décret en 2016.

En avril devrait suivre la publication du cahier des charges permettant une sortie du statut de déchet de certains digestats issus de la méthanisation. Il autorisera des transferts des digestats de méthanisation entre les régions excédentaires et les régions déficitaires en azote, tout en permettant aux agriculteurs

de valoriser la ressource dont ils disposent.


Stéphane Le Foll s'est ainsi félicité « de l'action menée par le gouvernement depuis la mise en place du plan EMAA pour développer la méthanisation. Il s'agit là d'une solution intelligente de production d'énergie, cohérente avec la stratégie bioéconomie présentée le 11 janvier, qui permet de compléter le revenu des agriculteurs et de créer de l'activité en milieu rural ».

Forum. Fifavic reporté

Compte tenu de la crise de l'influenza aviaire qui sévit en Europe et au Maghreb, le Forum Fifavic initialement prévu du 6 au 8 février à Alger, est reporté aux 29 et 30 avril prochains.


Entièrement consacré à l'aviiculture et organisé par la fondation Filaha Innove, un groupe de réflexion organisant et animant des forums liés aux filières stratégiques pour la sécurité alimentaire en Afrique, le colloque Fifavic rassemblera de nombreux membres de la fédération avicole du Maghreb (Gipac, Fisa*). Les exposants du Sipsa (salon de l'élevage et de l'agroéquipement), ainsi que les partenaires du Pamed* et de Dawajine* y sont attendus, tout comme l'interprofession du secteur avicole algérien (CNIFA).

Plus d'infos auprès de Melle Chiraz : contact.fondation@filahadz.com. Tél. : +213 770 90 90 05 ou +213 549 55 62 05.



ELEVAGE SERVICE
le sens de l'innovation

Le duo gagnant pour votre production d'œufs à la ferme !



Le bâtiment déplaçable

Le pondeur manuel

Avenue de l'Océan - 40500 Saint-Sever - Tél. : 05 58 76 44 64
www.elevageservice-sud.com